

Ligue des cadets de l'Air du Canada (Québec et Vallée de l'Outaouais)



GUIDE DES BOURSES ET RÉCOMPENSES

CPQVO-611

Table des matières

Membres bénévoles et escadrons	3
Médaille 10 ans de service	4
Médaille Provinciale de Service Distingué	5
Méritas du bénévole de l'année	6
Cercle d'excellence.....	8
Cadettes et cadets	9
Bourses provinciales d'études postsecondaires	10
Bourses d'études Welley Gérard Cyr.....	11
Prime de qualification de pilote passager-planeur	12
Bourses et récompenses régionales.....	13
Bourses et récompenses - Donateurs et industries de l'aviation	14
Médaille de 4 ans de service	15
Épinglette d'assiduité	16
Trophée du Président	17
Compétition d'Art Oratoire	18

Membres bénévoles et escadrons

Médaille 10 ans de service

Description

La Médaille de service de la Ligue des cadets de l'Air est décernée à un individu en reconnaissance de dix années de service bénévole auprès de la Ligue des cadets de l'Air. Ce service peut se situer à tout niveau : local (Comité répondant), régional, provincial, national ou toute combinaison possible de service aux différents niveaux. Les dix années de service bénévole n'ont pas à être consécutives ou réalisées auprès du même escadron, du même comité régional ou provincial ou au niveau national. Les années passées dans les cadets, comme officier CIC et instructeur civil sont exclues.

Une barrette est offerte pour chaque portion d'une durée de dix années. Une barrette argent sera présentée aux 20e et 30e années de service. Une barrette dorée sera présentée à la 40e année de service et plus.

Critères de sélection

Avoir complété 10 ans de service à titre de membre de la Ligue des cadets de l'Air du Canada.

Critères d'évaluation

N/A

Information générale

Ce qui est remis	Médaille / barrette
Remise par	Comité provincial
Gestionnaire des demandes	Permanence
Demande effectuée par	Gestionnaire d'équipe - Niveau local : président d'escadron - Niveau régional : coordonnateur régional - Niveau provincial : président provincial
Formulaire de référence	CPQVO-112

Échéances

Inscription avant le :	N/A
Date / Lieu de remise	Congrès provincial (fin septembre) ou tout autre événement jugé opportun par le CPQVO.

Commentaires

Veuillez noter que le formulaire général national ACC63 n'est pas accepté en remplacement du CPQVO-112-Formulaire de commande / Médaille de service - Bénévole.

Le demandeur peut être appelé à devoir justifier des informations, suite aux vérifications au dossier du membre ou après consultation de la base de données nationale.

Médaille Provinciale de Service Distingué

NOUVEAUTÉ!

Premières remises prévues : 2020-2021

Actuellement en révision - Détails à venir !

Méritas du bénévole de l'année

Description

Le Méritas du bénévole de l'année est décerné, afin de souligner de façon tangible le mérite d'un bénévole qui a su stimuler l'intérêt envers le Programme des cadets de l'Air et en reconnaissance des services rendus à la Ligue. Son implication doit être supérieure à la moyenne.

Critères de sélection

Être membre en règle du CPQVO

Critères d'évaluation

L'engagement / La capacité de mobilisation / La détermination dans ses fonctions / La diversité de ses actions / L'impact de ses actions sur son escadron, sur la Ligue et dans sa collectivité / L'innovation

Information générale

Ce qui est remis	Certificat (niveau provincial : plaque honorifique)
Remise par	* Voir section commentaire
Gestionnaire des demandes	* Voir section commentaire
Demande effectuée par	* Voir section commentaire
Formulaire de référence	CPQVO-110

Échéances

Inscription avant le :	Local, régional et secteur : 31 mars Provincial : 15 juillet
Date / Lieu de remise	<ul style="list-style-type: none">• Local : Les méritas seront remis lors de la revue annuelle de l'escadron• Régional : Les méritas seront remis lors d'événement jugé opportun par le coordonnateur régional.• Secteur : Les méritas seront remis lors d'événement jugé opportun par le vice-président de secteur.• Provincial : Les plaques honorifiques seront remises lors de l'AGA provincial ou tout autre événement jugé opportun par le président.

Commentaires

Au niveau local, chaque président d'escadron soumet à la permanence le nom d'un ou deux membres de son comité répondant pour le 31 mars. La sélection et le choix du récipiendaire lui reviennent et il appartient au comité répondant de se doter de critères de sélection spécifiques s'il le désire.

Au niveau régional, chaque coordonnateur soumet à la permanence le nom d'un membre de son équipe de conseiller (ou bénévole s'étant impliqué régionalement) et le nom d'un à deux présidents s'étant démarqué dans sa région pour le 31 mars. La sélection et le choix du récipiendaire lui reviennent et il appartient au comité régional de se doter de critères de sélection spécifiques s'il le désire.

Au niveau du secteur et/ou provincial : commentaires à la page suivante

Au niveau du secteur, chaque vice-président de secteur soumet à la permanence le nom d'un à deux membres bénévoles s'étant démarqué dans les régions de son secteur ou sur la liste supplémentaire des bénévoles (toutes catégories confondues) pour le 31 mars. La sélection et le choix du récipiendaire lui reviennent et il lui appartient de se doter de critères de sélection spécifiques s'il le désire.

Au niveau provincial, le Président provincial soumet à la permanence le nom d'un membre du CA et le nom d'un coordonnateur régional et/ou bénévole s'étant impliqué au niveau provincial pour le 15 juillet. La sélection et le choix du récipiendaire lui reviennent et il appartient au conseil d'administration de se doter de critères de sélection spécifiques s'il le désire.

Description

Le Cercle de l'excellence est un outil de mesure qui permet à l'organisation des cadets du Québec et de la Vallée de l'Outaouais d'atteindre plusieurs objectifs :

- Permet à l'organisation des cadets du CPQVO de reconnaître publiquement l'excellent travail fait par les escadrons;
- Permet aux escadrons d'avoir une liste des tâches qu'ils doivent accomplir dans une année d'activités;
- Permet aux escadrons d'identifier les domaines à corriger et de se motiver à améliorer les services qu'ils offrent aux cadets et cadettes; et
- Cette mention peut aussi être diffusée parmi les commerces locaux et ainsi maximiser les opportunités de partenariat.

Critères de sélection

Tous les escadrons sont éligibles

Critères d'évaluation

Selon le formulaire du Cercle d'excellence

Information générale

Ce qui est remis	Plaquette selon le niveau de classement: bronze, argent et or
Remise par	Comité provincial
Gestionnaire des demandes	Permanence
Demande effectuée par	N/A
Formulaire de référence	CPQVO-130

Échéances

Inscription avant le :	N/A
Remise des documents à la Permanence avant le :	Coordonnateur régional : 30 juin
Lieu de remise	Plaquette remise par le comité provincial à chaque AGA provincial

Commentaires

Le formulaire est évolutif. En ce sens, ce dernier peut être amené à changer d'année en année.

Cadettes et cadets

Bourses provinciales d'études postsecondaires

Description

La Ligue des cadets de l'Air du Canada (Québec et Vallée de l'Outaouais) offre une bourse annuelle de 500 \$ par région à un(e) cadet(te) méritant qui poursuivra des études postsecondaires à temps plein au cours de l'année scolaire à venir.

Critères de sélection

Pour être admissible à une bourse d'études provinciale, le candidat doit avoir été cadet de l'Aviation royale du Canada à part entière au cours des deux années d'instruction précédentes au moment de la démarche.

Critères d'évaluation

- Dossier du cadet (10 %)
- Dossier scolaire (40 %)
- Lettre de l'administrateur d'établissement d'enseignement (5 %)
- Lettres du Président du Comité Répondant et du Commandant (5 %)
- Narration du cadet (10 %)
- Entrevue (30 %)

Information générale

Ce qui est remis	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de félicitations • Bourse de 500 \$
Remise par	Comité provincial
Gestionnaire des demandes	Comité régional : <ul style="list-style-type: none"> • Reçoit les demandes des escadrons • S'occupe de la sélection et des entrevues Permanence : <ul style="list-style-type: none"> • Reçoit les résultats des coordonnateurs régionaux • Envoie : <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire d'octroi ○ Lettre de félicitations ○ Chèque ou dépôt (choix sur formulaire d'octroi)
Demande effectuée par	Membre du comité répondant (président)
Formulaire de référence	CPQVO - 203 - 203EV - 703

Échéances

Inscription avant le :	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi des CPQVO-203 par l'escadron au coordonnateur régional <u>avant l'échéance choisie par ce dernier</u> - Envoi du dossier cadet par le coordonnateur régional à la Permanence: 30 avril
Date / Lieu de remise	À une parade ou revue de l'escadron ou selon toute autre directive en vigueur.

Commentaires

Un(e) cadet(te) peut s'inscrire à plusieurs bourses. Il ou elle n'est pas restreint(e) à une seule bourse. Toutefois, il ou elle ne pourra recevoir une bourse d'études provinciale qu'une seule fois au cours de sa participation au programme des cadets de l'Aviation royale du Canada.

Exigés avant tout paiement: une preuve d'inscription à l'établissement postsecondaire choisi pour la poursuite des études à temps plein et formulaire d'octroi dûment rempli et retourné.

Bourses d'études Welley Gérard Cyr

Description

En reconnaissance de la généreuse contribution de Welley Gérard Cyr à la Ligue des cadets de l'Air du Canada (Québec et Vallée de l'Outaouais) pour les escadrons de son secteur Nord*, cette bourse annuelle de 650 \$ est offerte à un(e) cadet(te) méritant qui poursuivra des études postsecondaires à temps plein au cours de l'année scolaire à venir.

Critères de sélection

Pour être admissible à une bourse d'études Welley Gérard Cyr, le candidat doit avoir été cadet de l'Aviation royale du Canada à part entière au cours des deux années d'instruction précédentes au moment de la démarche et être membre d'un escadron du secteur Nord*.

Critères d'évaluation

- Dossier du cadet (10 %)
- Dossier scolaire (40 %)
- Lettre de l'administrateur d'établissement d'enseignement (5 %)
- Lettres du Président du Comité Répondant et du Commandant (5 %)
- Narration du cadet (10 %)
- Entrevue (30 %)

Information générale

Ce qui est remis	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de félicitations • Bourse de 650 \$
Remise par	Comité provincial
Gestionnaire des demandes	Comité régional :
<u>*Secteur Nord uniquement :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Reçoit les demandes des escadrons • S'occupe de la sélection et des entrevues
<ul style="list-style-type: none"> • Région Abitibi • Région Saguenay / Lac-St-Jean / Côte-Nord 	Permanence : <ul style="list-style-type: none"> • Reçoit les résultats des coordonnateurs régionaux • Envoie : <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire d'octroi ○ Lettre de félicitations ○ Chèque ou dépôt (choix sur formulaire d'octroi)
Demande effectuée par	Membre du comité répondant (président)
Formulaire de référence	CPQVO - 206 - 203EV - 703

Échéances

Inscription avant le :	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi des CPQVO-206 par l'escadron au coordonnateur régional <u>avant l'échéance choisie par ce dernier</u> - Envoi du dossier cadet par le coordonnateur régional à la Permanence: 30 avril
Date / Lieu de remise	À une parade ou revue de l'escadron ou selon toute autre directive en vigueur.

Commentaires

Un(e) cadet(te) peut s'inscrire à plusieurs bourses. Il ou elle n'est pas restreint(e) à une seule bourse. Toutefois, il ou elle ne pourra recevoir une bourse d'études WG Cyr qu'une seule fois au cours de sa participation au programme des cadets de l'Aviation royale du Canada.

Exigés avant tout paiement : une preuve d'inscription à l'établissement postsecondaire choisi pour la poursuite des études à temps plein et formulaire d'octroi dûment rempli et retourné.

Prime de qualification de pilote passager-planeur

Description

Une prime quant à l'obtention de la qualification de pilote passager-planeur est offerte à tous les cadets – cadettes répondant aux critères ci-dessous. Cette récompense permet de reconnaître les efforts du cadet tout en favorisant son parcours dans le monde de l'aviation.

Critères de sélection / évaluation

Obtenir un minimum de 10 heures de vol solo / Rencontrer les normes de compétence du programme.

Critères d'évaluation

N/A

Information générale

Ce qui est remis	Bourse de 300 \$
Remise par	Remise par le président de l'escadron
Gestionnaire des demandes	<ul style="list-style-type: none">Remise des candidatures par le commandant du site de vol à la PermanenceEnvoi du chèque à l'escadron par la Permanence
Demande effectuée par	URSC-E (OPS AIR)
Formulaire de référence	N/A

Échéances

Date d'inscription	Entre avril et juin / entre septembre et novembre
Date / Lieu de remise	Dès la réception de la bourse / la remise est à la discrétion du président de l'escadron

Commentaires

--

Bourses et récompenses régionales

À l'entière discrétion des comités régionaux!

Veillez communiquer avec votre coordonnateur
pour de plus amples informations!

Éléments à suivre

Médaille de 4 ans de service

Description

La Ligue des cadets de l'Air du Canada a institué une médaille de service des cadets de l'Air en reconnaissance de service continu d'au moins quatre ans pour les cadets de l'Aviation royale du Canada.

Critères de sélection

Avoir complété quatre années de service continu sans infraction sérieuse. De plus, une barrette et rosette est remise pour chaque année supplémentaire jusqu'à un maximum de 2 barrettes/rosettes.

Critères d'évaluation

N/A

Information générale

Ce qui est remis	Médaille / barrette et rosette
Remise par	Président du CRE et commandant d'escadron
Gestionnaire des demandes	Permanence
Demande effectuée par	Recommandé par le commandant et approuvé par le Président de CRE
Formulaire de référence	CPQVO-305

Échéances

Date d'inscription	Lorsque le cadet a complété sa quatrième année de service
Date / Lieu de remise	À une parade ou une revue de l'escadron

Commentaires

*Les barrettes (5 - 6 ans de service) suivent le même élément que la médaille de service, c'est-à-dire que si un cadet reçoit sa médaille de service dans un corps de cadet de l'Armée (ou de la marine), mais qu'il transfère chez les cadets de l'Air par la suite, les barrettes devront être du même élément que la médaille de service.

Rappel : La médaille de service remise initialement est une gracieuseté de la Ligue des cadets de l'Air du Canada (Québec et Vallée de l'Outaouais) pour les cadets actifs éligibles de son territoire. Les coûts des barrettes et rosettes sont à la charge du comité répondant d'escadron.

Délai de traitement des demandes en période de pointe : prévoir environ 3 semaines.

Veuillez noter que le formulaire général national ACC56 n'est pas accepté en remplacement du CPQVO-305-Formulaire de demande pour Médaille de 4 ans de service.

Épinglette d'assiduité

Description

Afin d'augmenter la rétention des jeunes cadets, la Ligue des cadets de l'Air du Canada remet les épinglettes d'assiduité qui sont symbole de détermination et de constance chez les cadets.

Critères de sélection

Le cadet doit avoir été présent à 98 % des soirées d'instructions selon le registre tenu à l'interne/forteresse. Il a droit à deux absences motivées.

Critères d'évaluation

N/A

Information générale

Ce qui est remis	Une épinglette par année (maximum de 7 par cadet)
Remise par	Président et commandant
Gestionnaire des demandes	Permanence
Demande effectuée par	Membre du comité répondant (Président)
Formulaire de référence	Les escadrons envoient un courriel à la Permanence afin d'en faire la commande.

Échéances

Inscription avant le :	N/A
Date / Lieu de remise	Remis à la fin de l'année lors du cérémonial ou après l'année pour l'année précédente.

Commentaires

Veuillez noter que l'épinglette d'assiduité ne peut être portée sur tout article, accessoire ou pièce de vêtement faisant partie de l'uniforme du MDN.

Les coûts des épinglettes d'assiduité sont à la charge du comité répondant d'escadron. Des frais de transport peuvent s'appliquer.

Trophée du Président

2022 et 2023
En révision // Détails à venir!

Description

Cette récompense se veut la plus haute récompense décernée par le comité provincial à un cadet ou une cadette de la Ligue des cadets de l'Air du Canada (Québec et Vallée de l'Outaouais). Celui-ci ou celle-ci devient le ou la porte-parole des cadets et cadettes de l'Air du Québec et de la Vallée de l'Outaouais. Le ou la récipiendaire sera donc appelé(e) à participer à quelques événements durant l'année de son mandat.

Critères de sélection

Consulter le CPQVO-201 et 700

Critères d'évaluation

Consulter le CPQVO-201 et 202

Information générale

Ce qui est remis* (EN RÉVISION)	<ul style="list-style-type: none">• Titre de cadet ambassadeur du CPQVO• Plaquette de nom sur le trophée du président• 1 plaque honorifique• Lettre de félicitations
Remise par	Comité provincial
Gestionnaire des demandes	Comité régional : <ul style="list-style-type: none">• Reçoit les demandes des escadrons• S'occupe de la sélection et des entrevues (régional) Permanence : <ul style="list-style-type: none">• Reçoit les résultats des coordonnateurs régionaux• S'occupe de la sélection et des entrevues (provincial)
Demande effectuée par	Membre du comité répondant (président)
Formulaires de référence	CPQVO 201-202-700-701

Échéances

Inscription avant le :	<ul style="list-style-type: none">- Envoi des CPQVO-201 par l'escadron au coordonnateur régional avant l'échéance choisie par le coordonnateur régional.- Envoi du dossier cadet par le coordonnateur régional à la Permanence: 30 juin
Date / Lieu de remise	Banquet du Président - Congrès provincial (fin septembre)

Commentaires

*En accord avec le conseil d'administration du CPQVO, des récompenses distinctives additionnelles peuvent s'ajouter à ce qui est remis et pourront être révisées annuellement par le ou la responsable provincial(e) des bourses et récompenses.

Éléments à suivre